

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Analyses de pesticides dans l'eau du Richelieu et dans l'eau potable distribuée

Au cours des dernières années, il y a eu plusieurs reportages concernant la présence de certains pesticides ou autres contaminants dans l'eau potable, par exemple l'Atrazine. Les tests réalisés ces dernières années démontrent que l'eau potable produite par la Régie respecte en tout point les limites fixées par le gouvernement pour tous les tests obligatoires. Dans tous les cas, les résultats provenant du laboratoire indiquent même l'absence de contaminant en deçà de la limite de détection des tests proprement dits (donc très largement inférieur à la limite réglementaire).

À la suite de ces reportages et devant la méfiance de certains citoyens, le conseil de la Régie a pris l'initiative de procéder à des tests encore plus précis que les tests usuels afin d'aller valider la présence de certains pesticides dans l'eau du Richelieu ainsi que pour mesurer la performance de la filière de traitement pour le rabattement de ces pesticides. Ces tests ont été réalisés par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC).

Même si le conseil de la Régie a procédé à l'échantillonnage pour ces analyses dans les pires conditions de qualité de l'eau du Richelieu, soit après une pluie importante (environ 50 mm) et un événement de turbidité élevé à l'eau brute (50 UTN), les résultats de ces tests montrent une fois de plus l'excellente performance de la filière de traitement de l'eau de la Régie ayant éliminé dans tous les cas de présence, sauf deux, les éléments dans la limite des tests effectués, limites qui sont jusqu'à 250 fois inférieures aux limites usuelles. Les résultats complets sont disponibles à l'adresse suivante :
<http://rievr.ca/traitement-de-leau/qualite-de-leau/>.

Renseignement :

Jacques Drouin, secrétaire-trésorier
Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu
jdrouin@rievr.ca
450 467-5362 poste 221